

Numéro 103 - Automne 2007



PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

rue de la Vaux, 8
4550 Nandrin
Tél. : 04.371.28.67

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://membres.lycos.fr/ppna>

Banque :

068-2318469-02

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-présidents :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

René Mawet

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membres :

Albert Cavicchia

Jean Fonzé

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

<i>Éditorial</i>	3
<i>Vie de l'Association</i>	
Balade organisée par le PPNa	4
<i>Ici et ailleurs</i>	
Vous trouvez un animal sauvage blessé... que faire ?.....	4
<i>Le coin de Firmin Civil</i>	7
<i>Bon à savoir !</i>	8
<i>Dernière minute</i>	
Chemin champêtre idyllique à Nandrin	11
<i>Un peu d'histoire</i>	
Les Templiers (1/2).....	12
<i>Environnement général</i>	
Le patrimoine architectural menacé par le climat.....	21
<i>Rions un peu</i>	
Bushisms	23

Éditorial

Le thème des Journées du patrimoine était, cette année, le patrimoine militaire. Nos villages en recèlent de très intéressants représentants à Nandrin même et surtout à Villers-le-Temple.

Pourtant le PPNa n'a pas été présent aux journées dédiées à ce patrimoine, malgré une participation traditionnelle depuis 1996. Il faut dès lors préciser que cette absence exceptionnelle n'est pas due à une aversion éventuelle des membres du Conseil d'administration à l'égard de tout ce qui aurait trait au domaine militaire. En effet, il suffit de se rappeler qu'au cours des années écoulées, nous avons animé les Journées du patrimoine par des visites guidées de la Commanderie à Villers et, à plusieurs reprises, de la Tour de Nandrin.

La raison est donc à trouver ailleurs. Nous avons été naïfs et avons cru imprudemment aux engagements formulés par un des membres du Conseil d'administration concernant une collaboration.

Aussi fûmes-nous les premiers étonnés de constater que le PPNa n'était même pas cité parmi les organisateurs des Journées du patrimoine à Nandrin dans le bulletin officiel de la Région Wallonne ! Malgré un engagement formel, à notre grande surprise et déception. Aussi le temps nous a-t-il manqué pour présenter un programme de qualité satisfaisante de sorte que nous avons préféré nous abstenir.

Néanmoins, nous avons déjà programmé la publication, dans notre bulletin de liaison, de quelques articles historiques sur le sujet passionnant que constitue l'Ordre du Temple. Nous commencerons, dès l'édition présente, par un texte excellent écrit par le grand historien français Jules Michelet.

■

*Notre couverture :
Sculpture du Musée de la Pierre de Sprimont*

Balade organisée par le PPNa

Quand :

le dimanche 11 novembre 2007
à 14 h 00.

Durée : 2 h 00.

Difficulté : moyenne.

Lieu : Villers-le-Temple.

Départ / Arrivée :

Église de Villers-le-Temple.

Public cible :

Membres et sympathisants du PPNa.



Venez nombreux !

Ici et ailleurs

Vous trouvez un animal sauvage blessé... que faire ?

Adressez-vous à un CROH (Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés).

C'est en 1979 que fut créé le réseau des centres de revalidation. Le but était de mettre sur pied une structure d'accueil pour les oiseaux blessés, malades, égarés ou abandonnés. Le réseau a connu rapidement un vif succès et il compte aujourd'hui une trentaine de centres répartis dans tout le pays. Ainsi que mentionné ailleurs dans ce bulletin, le centre le plus proche de Nandrin se trouve à Héron (voir rubrique "Bon à savoir").

Voici quelques conseils utiles si vous découvrez un animal sauvage nécessitant de l'aide.

- * Avant de saisir l'oiseau ou l'animal, observez son comportement et assurez-vous qu'il a réellement besoin d'aide. Les jeunes oiseaux, par exemple, qui vous paraissent abandonnés, continuent à être nourris par leurs parents.
- * Ne tentez pas de soigner vous-même un animal ou de le forcer à boire ou à manger.
- * Contactez un centre de revalidation ou amenez-le dans le centre le plus proche.

Pour les oiseaux

- * Dans tous les cas : ne nourrissez pas l'oiseau. Le pain humide et l'eau sucrée sont à bannir. Ne forcez pas l'oiseau à boire, surtout pas s'il s'agit d'un rapace. Vous risqueriez de lui introduire de l'eau dans les poumons.
- * Enfermez l'oiseau dans une boîte en carton percée de quelques trous, mais jamais dans une cage métallique où il risquerait d'aggraver son cas ou d'abîmer son plumage.
- * Placez-le dans un local sombre et tempéré en attendant son acheminement vers un CROH.
- * N'exhibez pas votre trouvaille à vos amis, ne faites pas de photo au flash : ces stress répétés peuvent être fatals et chaque manipulation inutile aggrave son cas.
- * N'administrez aucun médicament. Certains produits couramment utilisés pour l'homme ou les animaux domestiques peuvent être toxiques pour les oiseaux.
- * Immobilisez sommairement une aile fracturée en la tenant en position naturelle à l'aide de papier collant (pas de sparadrap !).

Pour un rapace blessé, enveloppez-le dans un tissu épais pour l'attraper et le manipuler. Couvrez-lui la tête, il se débattrra moins. Prenez garde aux serres (pattes), elles sont bien plus dangereuses que le bec ! En ce qui concerne de jeunes rapaces duveteux, que l'on découvre parfois "l'air abandonné" au printemps, nous pouvons vous procurer deux conseils :

- * ***Rapaces nocturnes*** : Chevêches, Effraies, Hiboux moyens-ducs (pattes couvertes de plumes jusqu'aux serres, grands yeux ronds côte à côte sur la face de la tête, iris noir, jaune ou orange). Le fait qu'ils aient quitté le nid prématurément est normal. Ces oiseaux sont nidifuges. Les parents ne sont peut-être pas loin. Assurez-vous en. Vous hésitez ou vous pensez que l'oiseau a besoin d'aide ? Prenez-le et amenez-le dans un Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés.
- * ***Rapaces diurnes*** : Crécerelle, Épervier, Buse, Autour (pattes non couvertes de plumes et souvent de couleur jaune, yeux opposés placés sur les côtés de la tête, bec clairement crochu). Si le nid est accessible, vous pouvez replacer le jeune à l'intérieur, à côté des autres jeunes. Dans un autre cas, apportez-le dans un Centre ou contactez-nous sans tarder.

Si vous trouvez un Héron ou un autre grand échassier (Butor, Cigogne, etc.), méfiez-vous par contre du bec. Maintenez-lui la tête pour qu'il ne puisse pas vous atteindre (attention aux yeux). Neutralisez l'oiseau avec un manteau (ou un autre tissu de grande taille) et attrapez-lui le cou, juste en dessous de la tête.

Si l'oiseau est mazouté, il faut en priorité l'empêcher d'avalier le mazout en se lissant les plumes. S'il ne peut être rapidement conduit vers un CROH, il faudra le laver dans un bain de plus ou moins 40 °C additionné de détergent vaisselle qui sera renouvelé jusqu'à ce que l'eau devienne claire. Ce bain sera suivi de très nombreux rinçages. Après le rinçage, le séchez convenablement et gardez l'oiseau au chaud.

Pour les mammifères

Nos Centres de Revalidation accueillent également les ***mammifères sauvages*** nécessaires. Des animaux comme des Hérissons, Lapins sauvages, Lièvres, Putois, Hermines, Fouines, Renards, Blaireaux ou même Chevreuils peuvent recevoir dans nos Centres des soins médicaux adéquats. En 2000, pas moins de 1789 mammifères sauvages indigènes furent accueillis dans notre réseau de CROH.

- * Lorsque vous trouvez un gros mammifère (chevreuil, sanglier) blessé, contactez-nous rapidement afin que nous puissions envoyer une équipe. Dans le cas d'un Renard, méfiez-vous des morsures. Si l'animal est plutôt peureux, il risque de mal réagir s'il se sent agressé.
 - * *Si vous découvrez un jeune Hérisson* se promenant *entre octobre et mars* et que celui-ci pèse moins de 500 grammes, apportez-le dans un CROH. Sa réserve de graisse est trop limitée et il serait condamné sans votre intervention. Ne jamais lui donner du lait !
 - * Ne forcez pas l'animal à manger ni à boire !
-

Le coin de Firmin Civil

Le coin de Firmin Civil

Firmin est obsédé par l'environnement. Sa vigilance s'étend même jusqu'à sa clôture et le filet d'eau ne constitue en rien un gouffre infranchissable. Non, non !

Il pratique le respect des choses comme aucun ne pourrait le faire. Ainsi, plutôt que d'imposer, aux passants ou aux voisins, la vue blessante d'un déchet défigurant sa pelouse anglaise, il s'empresse de le lancer sur le trottoir ou la chaussée, ou mieux encore, afin de le soustraire aux regards offensés de chacun, il le cède à regret au voisin en balançant l'intrus inesthétique dans la propriété contiguë. Il en est d'ailleurs de même des branches et autres déchets verts provenant de la taille de sa modeste haie de trois mètres de haut. Il ne supporte pas de les laisser traîner pendant des jours sur le trottoir, non, il les déverse dans le bois à l'abri des regards désapprobateurs.

Vraiment, Firmin est l'ami de la nature, un adorateur de l'environnement. Ah, si chacun pouvait suivre son exemple, les poubelles seraient moins enflées et les recyparcs deviendraient sans nul doute de banals espaces de promenade.

■

Bon à savoir !

1. CROH

Les centres de revalidation pour oiseaux handicapés (CROH) sont équipés pour prendre en charge des oiseaux et animaux sauvages nécessitant des soins. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées (et autres). La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) coordonne et cofinance l'activité des centres de revalidation afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

Le centre le plus proche de Nandrin est situé à Héron (sur les hauteurs de Huy), rue Maison Blanche, n° 5. Le numéro de G.S.M. de la responsable, Madame Jany Crispeels : 0475.96.00.94.

2. Subsides pour l'installation de chauffe-eau solaire

SOLTHERM est le nom d'une vaste campagne d'information, de sensibilisation et de subvention au placement de chauffe-eau solaires en Wallonie, lancée, il y a cinq ans, par José Daras, alors ministre de l'énergie et de la mobilité. Un tel chauffe-eau peut facilement couvrir 50 à 70 % de vos besoins en eau chaude sanitaire ou avantageusement participer au chauffage de votre maison.

- La Région wallonne vous soutient dans votre investissement par un subside qui va de 1 500 à 6 000 € suivant la surface de capteurs solaires installés. La prime s'élève à 1 500 € pour une installation de 2 à 4 m² ; plus 100 € par m² supplémentaire. (D'après un installateur, il faut 5 à 6 m² de capteurs pour un ménage de quatre personnes.)
- Les Provinces participent également avec un apport de 400 à 750 € (à Liège, 650 €).
- Les Communes ayant signé un partenariat de commune active SOLTHERM octroient également un subside (à Liège, 250 €).

Ces 3 subsides sont cumulables à concurrence de 75 % de votre investissement.

- Depuis le 1^{er} janvier 2003, une remise d'impôt de 750 €(maximum) vous est également offerte à concurrence de 40 % de votre investissement.

Cet important soutien à l'achat de cette installation qui génère des économies d'énergie et de rejet de CO₂ peut vous permettre d'amortir votre installation très rapidement. Le coût moyen d'une installation (hors réduction d'impôts) s'élevait - en 2001 - à 4 587 € mais en fonction du type d'installation et de... l'installateur, cela peut varier du simple au double.

Pour un ménage moyen consommant 250 litres d'eau à 45° par jour, l'économie potentielle serait de 305 litres de mazout par an, soit, au cours actuel, 192 € En dix ans, avec les primes, l'investissement consenti serait amorti. Quelque 800 installateurs sont aujourd'hui agréés en Wallonie ; la liste de ceux-ci peut être consultée sur le site <http://energie.wallonie.be>.

D'après des articles parus dans "Le Soir" et "La Meuse".

3. *URP*

Une unité de répression des pollutions (URP) vient d'être créée en Wallonie a annoncé le ministre wallon de l'Environnement actuel, Benoît Lutgen. Elle comporte déjà une dizaine d'agents et ils seront bientôt seize ; ceux-ci ont le statut d'agents de police judiciaire. L'URP a pour mission principale de rechercher et de poursuivre les auteurs d'infractions graves en matières environnementales.

4. *Ampoules économiques. Rien n'est parfait !*

Le Centre français de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (Criirem) met en garde contre l'utilisation des ampoules à économie d'énergie comme lampe de chevet ou de bureau ! Ces ampoules, dites aussi à basse consommation, que l'on nous recommande depuis des années pour des motifs environnementaux, peuvent générer des champs électromagnétiques "non négligeables d'une portée jusqu'à un mètre". Le Criirem déconseille donc leur utilisation à proximité de

la tête. D'autant plus que les champs détectés autour de ces ampoules allumées atteignent, à 20 cm, des niveaux assez élevés. Des "pics" de champs électriques sont enregistrés lorsque l'on allume l'ampoule, ce qui peut faire craindre des risques de compatibilité électromagnétique chez les personnes porteuses d'implants ou prothèses médicales (pacemaker...).

C'est le système électronique situé dans le culot qui est en cause ; les fabricants pourraient remédier au problème en "blindant le culot".

D'après un article paru dans "Le Soir".

5. Répression accrue des pollueurs

Les auteurs de toutes les incivilités envers l'environnement pourront être sanctionnés. Dépotoirs clandestins, tags, papiers, canettes et même mégots de cigarettes abandonnés, pourront désormais être sanctionnés par des amendes s'élevant, pour le papier ou le mégot, de 20 à 50 €

En 2008, sur proposition du ministre wallon de l'environnement, Benoît Lutgen, un décret harmonisant la répression des incivilités permettra aux Communes de constater les infractions et de percevoir des amendes administratives. "Permettra" car cette matière est de compétence communale.

D'après un article paru dans "Le Soir" du 04 octobre 2007.

6. Moins consommer en voiture : quelques conseils.

- Passez rapidement à une vitesse supérieure. Avec un moteur à essence, on peut changer de vitesse à 2 500 tours, avec un diesel à 2 000 tours.
- Anticipez dans le trafic. Ralentissez lorsque vous apercevez, au loin, le feu rouge ou une file. Lâchez l'accélérateur et freinez avec le moteur.
- Planifiez vos itinéraires pour éviter l'excès de kilomètres.
- Déchargez le plus vite possible les charges inutiles.
- Vérifiez régulièrement la pression des pneus.
- Veillez à l'entretien régulier de votre véhicule.



Dernière minute

1. Chemin champêtre idyllique à Nandrin.



2. Idyllique ? Voire !



3. Exhalaisons pestilentielles et vue révoltive !





Les Templiers (1/2)



Jules Michelet (1798-1874)

Historien français, spécialiste de la Révolution française.

Né à Paris dans une famille d'imprimeurs. Il découvrit l'histoire à travers les luttes politiques de son temps et se révéla un merveilleux initiateur à l'Histoire. Il fut professeur au Collège de France, où ses cours firent rapidement scandale par leur anticléricalisme et leur libéralisme affiché, et furent à plusieurs reprises suspendus. Historien universel (Histoire de France, 1833-1846), Michelet consacra cependant à la Révolution française ses travaux les plus importants.

On lui doit la découverte d'une reconstitution dramatique du passé qui va contribuer à fixer dans les esprits un certain nombre d'images-clés qui forment la trame de notre existence.

On peut contester son œuvre aujourd'hui, mais il ne disposait pas des mêmes moyens d'investigation scientifique et rationnelle dont profitent nos actuels chercheurs. Ce serait donc bien injuste de lui faire grief de lacunes qui provenaient de l'état des recherches de son temps.

Il avait du génie. À preuve ces pages sur les Templiers que nous vous recommandons ici. Tout y est déjà contenu, y compris les hypothèses les plus hardies sur l'influence que l'Orient exerça sur ce mystérieux ordre militaire que Philippe le Bel abolira.

Sources : Revue Historia et Encyclopédie Encarta.

CLÉMENT V¹ était à Poitiers, inquiet et malade de corps et d'esprit. **Philippe le Bel**² vint l'y trouver avec de nouvelles exigences. Il lui fallait une grande confiscation, celle du plus riche des ordres religieux, de l'ordre du Temple³. Le pape, serré entre deux périls, essaya de donner le change à Philippe en le comblant de toutes les faveurs qui étaient au pouvoir du Saint-Siège. Il aida son fils

Louis-Hutin à s'établir en Navarre ; il déclara son frère Charles de Valois chef de la croisade. Il tâcha enfin de s'assurer la protection de la maison d'Anjou, déchargeant le roi de Naples d'une dette énorme envers l'Église, canonisant un de ses fils, adjugeant à l'autre le trône de Hongrie.



Philippe recevait toujours, mais il ne lâchait pas prise. Il entourait le pape d'accusations contre le Temple. Il trouva dans la maison même de Clément un Templier qui accusait l'ordre. En 1306, le roi voulant lui envoyer des commissaires pour obtenir une décision, le malheureux pape donne, pour ne pas les recevoir, la plus ridicule excuse : "De l'avis des médecins, nous allons, au commencement de septembre, prendre quelques drogues préparatives, et ensuite une médecine qui, selon les susdits médecins, doit, avec l'aide de Dieu, nous être fort utile."

Ces pitoyables tergiversations durèrent longtemps. Elles auraient duré toujours, si le pape n'eût appris tout à coup que le roi faisait arrêter partout les Templiers, et que son confesseur, moine dominicain⁴ et grand Inquisiteur⁵ de France, procédait contre eux sans attendre d'autorisation.

Qu'était-ce donc que le Temple ? Essayons de le dire en peu de mots :

À Paris, l'enceinte du Temple comprenait tout le grand quartier, triste et mal peuplé, qui en a conservé le nom. C'était un tiers du Paris d'alors. À l'ombre du Temple et sous sa puissante protection vivait une foule de serviteurs, de familiers, d'affiliés, et aussi de gens condamnés ; les maisons de l'ordre avaient droit d'asile. Philippe le Bel lui-même en avait profité en 1306, lorsqu'il était poursuivi par le peuple soulevé. Il restait encore, à l'époque de la Révolution, un monument de cette ingratitude royale, la grosse tour à quatre tourelles, bâtie en 1222. Elle servit de prison à Louis XVI⁶.

Le Temple de Paris était le centre de l'ordre, son trésor ; les chapitres généraux s'y tenaient. De cette maison dépendaient toutes les provinces de l'ordre : Portugal, Castille et Léon, Aragon,

Majorque, Allemagne, Italie, Pouille et Sicile, Angleterre et Irlande. Dans le Nord, l'Ordre Teutonique⁷ était sorti du Temple, comme en Espagne d'autres ordres militaires se formèrent de ses débris. L'immense majorité des Templiers étaient Français, particulièrement les grands maîtres. Dans plusieurs langues, on désignait les chevaliers par leur nom français : Frieri del Tempio.

Le Temple, comme tous les ordres militaires, dérivait de Cîteaux. Le réformateur de Cîteaux, *saint Bernard*⁸, de la même plume qui commentait le Cantique des cantiques, *donna aux chevaliers leur règle* enthousiaste et austère.

Cette règle, c'était l'exil et la guerre sainte jusqu'à la mort. Les Templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne point donner de rançon, pas un pan de mur, pas un pouce de terre. Ils n'avaient pas de repos à espérer. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères. *"Allez heureux, allez paisibles, leur dit saint Bernard; chassez d'un cœur intrépide les ennemis de la croix de Christ, bien sûrs que ni la vie ni la mort ne pourront vous mettre hors l'amour de Dieu qui est en Jésus. En tout péril, redites-vous la parole : Vivants ou morts, nous sommes au Seigneur... Glorieux les vainqueurs, heureux les martyrs !"*

Voici la rude esquisse qu'il nous donne de la figure du Templier :



de hâle et de soleil... Ils aiment les chevaux ardents et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule à la Terre sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. Christ d'un ennemi se fait un champion ; du persécuteur Saül il faut un saint Paul..." Puis, dans un éloquent itinéraire, il conduit les guerriers pénitents de Bethléem au Calvaire, de Nazareth au Saint-Sépulcre.

Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le Templier abjurait l'un et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur, les périls et les abstinences. La grande affaire du Moyen Âge fut longtemps la guerre sainte, la croisade ; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. C'était la croisade devenue fixe et permanente.

Associés aux Hospitaliers⁹ dans la défense des saints lieux, ils en différaient en ce que la guerre était plus particulièrement le but de leur institution. Les uns et les autres rendaient les plus grands services. Quel bonheur n'était-ce pas pour le pèlerin qui voyageait sur la route poussiéreuse de Jaffa à Jérusalem, et qui croyait à tout moment voir fondre sur lui les brigands arabes, de rencontrer un chevalier, de reconnaître la secourable croix rouge sur le manteau blanc de l'ordre du Temple ! En bataille, les deux ordres fournissaient alternativement l'avant-garde et l'arrière-garde. On mettait au milieu les croisés nouveaux venus et peu habitués aux guerres d'Asie. Les chevaliers les entouraient, les protégeaient, dit fièrement un des leurs, comme une mère son enfant¹⁰. Ces auxiliaires passagers reconnaissaient ordinairement assez mal ce dévouement.

Ils servaient moins les chevaliers qu'ils ne les embarrassaient. Orgueilleux et fervents à leur arrivée, bien sûrs qu'un miracle allait se faire exprès pour eux, ils ne manquaient pas de rompre les trêves ; ils entraînaient les chevaliers dans des périls inutiles, se faisaient battre, et partaient, leur laissant le poids de la guerre et les accusant de les avoir mal soutenus. Les Templiers formaient l'avant-garde à Mansourah¹¹, lorsque ce jeune fou de comte d'Artois s'obstina à la poursuite, malgré leur conseil, et se jeta dans la ville : ils le suivirent par honneur et furent tous tués.

On avait cru avec raison ne pouvoir jamais faire assez pour un ordre si dévoué et si utile. Les privilèges les plus magnifiques leur furent accordés. D'abord ils ne pouvaient être jugés que par le pape ; mais un juge placé si loin et si haut n'était guère réclamé ; ainsi les Templiers étaient juges dans leurs causes. Ils pouvaient encore y être témoins, tant on avait foi dans leur loyauté ! Il leur était défendu d'accorder aucune de leurs commanderies¹² à la sollicitation des grands ou des rois. Ils ne pouvaient payer ni droit, ni tribut, ni péage.

Chacun désirait naturellement participer à de tels privilèges. Innocent III¹³ lui-même voulut être affilié à l'ordre ; Philippe le Bel le demanda en vain.

Mais quand cet ordre n'eût pas eu ces grands et magnifiques privilèges, on s'y serait présenté en foule. Le Temple avait pour les imaginations un attrait de mystère et de vague terreur. Les réceptions avaient lieu dans les églises de l'ordre, la nuit et portes fermées. Les membres inférieurs en étaient exclus. On disait que si le roi de France lui-même y eût pénétré, il n'en serait pas sorti.

La forme de réception était empruntée aux rites dramatiques et bizarres, aux mystères dont l'Église antique ne craignait pas d'entourer les choses saintes. Le récipiendaire était présenté d'abord comme un pécheur, un mauvais chrétien, un renégat. Il reniait, à l'exemple de saint Pierre ; le reniement, dans cette pantomime, s'exprimait par un acte, cracher sur la croix. L'ordre se chargeait de réhabiliter ce renégat, de l'élever d'autant plus haut que sa chute était plus profonde. Ainsi, dans la Fête des fols ou idiots (*fatuorum*), l'homme offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'Église qui devait le régénérer. Ces comédies sacrées, chaque jour moins comprises, étaient de plus en plus dangereuses, plus capables de scandaliser un âge prosaïque, qui ne voyait que la lettre et perdait le sens du symbole.

Elles avaient ici un autre danger. L'orgueil du Temple pouvait laisser dans ses formes une équivoque impie. Le récipiendaire pouvait croire qu'au-delà du christianisme vulgaire, l'ordre allait lui révéler une religion plus haute, lui ouvrir un sanctuaire derrière le sanctuaire. Ce nom du Temple n'était pas sacré pour les seuls chrétiens. S'il exprimait pour eux le Saint-Sépulcre, il rappelait aux juifs, aux musulmans, le temple de Salomon. L'idée du Temple, plus haute et plus générale que celle même de l'Église, planait en quelque sorte par-dessus toute religion. L'Église datait, et le Temple ne datait pas. Contemporain de tous les âges, c'était comme un symbole de la perpétuité religieuse. *Même après la ruine des Templiers, le Temple subsiste**, au moins comme tradition, dans les enseignements d'une foule de sociétés secrètes, jusqu'aux *Rose-croix**, jusqu'aux *Franco-Maçons**.



L'Église est la maison du Christ, le Temple celle du Saint-Esprit. Les gnostiques¹⁴ prenaient pour leur grande fête, non pas Noël ou Pâques, mais la Pentecôte, le jour où l'Esprit descendit. Jusqu'à quel point ces vieilles sectes subsistèrent-elles au Moyen Âge ? Les Templiers y furent-ils affiliés ? De telles questions, malgré les ingénieuses conjectures des modernes, resteront toujours obscures dans l'insuffisance des monuments.

Ces doctrines intérieures du Temple semblent tout à la fois vouloir se montrer et se cacher. On croit les reconnaître, soit dans les emblèmes étranges, sculptés au portail de quelques églises, soit dans le dernier cycle épique du Moyen Âge, dans ces poèmes où la chevalerie épurée n'est plus qu'une odyssée, un voyage héroïque et pieux à la recherche du Graal¹⁵. On appelait ainsi la sainte coupe qui reçut le sang du Sauveur. La simple vue de cette coupe prolonge la vie de cinq cents années. Les enfants seuls peuvent en approcher sans mourir. Autour du Temple qui la contient, veillent en armes les Templistes ou chevaliers du Graal.

Cette chevalerie plus qu'ecclésiastique, ce froid et trop pur idéal, qui fut la fin du Moyen Âge et sa dernière rêverie, se trouvait, par sa hauteur même, étranger à toute réalité, inaccessible à toute pratique. Le Templiste resta dans les poèmes, figure nuageuse et quasi divine. Le Templier s'enfonça dans la brutalité.

Je ne voudrais pas m'associer aux persécuteurs de ce grand ordre. L'ennemi des Templiers les a lavés sans le vouloir ; les tortures par

lesquelles il leur arracha de honteux aveux semblent une présomption d'innocence. On est tenté de ne pas croire des malheureux qui s'accusent dans les gênes. S'il y eut des souillures, on est tenté de ne plus les voir, effacées qu'elles furent dans la flamme des bûchers.

Il subsiste cependant de graves aveux, obtenus hors de la question¹⁶ et des tortures. Les points mêmes qui ne furent pas prouvés n'en sont pas moins vraisemblables pour qui connaît la nature humaine, pour qui considère sérieusement la situation de l'ordre dans ses derniers temps.

Il était naturel que le relâchement s'introduisît parmi des moines guerriers, des cadets de la noblesse, qui couraient les aventures loin de la chrétienté, souvent loin des yeux de leurs chefs, entre les périls d'une guerre à mort et les tentations d'un climat brûlant, d'un pays d'esclaves, de la luxurieuse Syrie. L'orgueil et l'honneur les soutinrent tant qu'il y eut espoir pour la Terre sainte. Sachons-leur gré d'avoir résisté si longtemps, lorsqu'à chaque croisade leur attente était si tristement déçue, lorsque toute prédiction mentait, que les miracles promis s'ajournaient toujours.

Il n'y avait pas de semaine que la cloche de Jérusalem ne sonnât l'apparition des Arabes dans la plaine désolée. C'était toujours aux Templiers, aux Hospitaliers à monter à cheval, à sortir des murs...

Enfin ils perdirent Jérusalem, puis Saint-Jean-d'Acre¹⁷. Soldats délaissés, sentinelles perdues, faut-il s'étonner si, au soir de cette bataille de deux siècles, les bras leur tombèrent ?

La chute est grave après les grands efforts. L'âme montée si haut dans l'héroïsme et la sainteté tombe bien lourde en terre... Malade et aigrie, elle se plonge dans le mal avec une faim sauvage, comme pour se venger d'avoir cru.

Telle paraît avoir été la chute du Temple. Tout ce qu'il y avait eu de saint en l'ordre devint péché et souillure. Après avoir tendu de l'homme à Dieu, il tourna de Dieu à la bête. Les pieuses agapes, les fraternités héroïques, couvrirent de sales amours de moines. Ils cachèrent l'infamie en s'y mettant plus avant. Et l'orgueil y trouvait encore son compte ; ce peuple éternel, sans famille ni génération

charnelle, recruté par l'élection et l'esprit, faisait montre de son mépris pour la femme, se suffisant à lui-même et n'aimant rien hors de soi.

Comme ils se passaient de femmes, ils se passaient aussi de prêtres, péchant et se confessant entre eux. Et ils se passèrent de Dieu encore. Ils essayèrent des superstitions orientales, de la magie sarrasine. D'abord symbolique, le reniement devint réel ; ils abjurèrent un Dieu qui ne donnait pas la victoire ; ils le traitèrent comme un allié infidèle qui les trahissait, l'outragèrent, crachèrent sur la croix.

Leur vrai dieu, ce semble, devint l'ordre même. Ils adorèrent le Temple et les Templiers, leurs chefs, comme Temples vivants. Ils symbolisèrent, par les cérémonies les plus sales et les plus repoussantes, le dévouement aveugle, l'abandon complet de la volonté. L'ordre, se serrant ainsi, tomba dans une farouche religion de soi-même, dans un satanique égoïsme. Ce qu'il y a de souverainement diabolique dans le Diable, c'est de s'adorer.

Voilà, dira-t-on, des conjectures. Mais elles ressortent trop naturellement d'un grand nombre d'aveux obtenus sans avoir recours à la torture, particulièrement en Angleterre.

Que tel ait été d'ailleurs le caractère général de l'ordre, que les statuts soient devenus expressément honteux et impies, c'est ce que je suis loin d'affirmer. De telles choses ne s'écrivent pas. ***La corruption entre dans un ordre par connivence mutuelle et tacite****. Les formes subsistent, changeant de sens, et perverties par une mauvaise interprétation que personne n'avoue tout haut.

Mais quand même ces infamies, ces impiétés auraient été universelles dans l'ordre, elles n'auraient pas suffi pour entraîner sa destruction. Le clergé les aurait couvertes et étouffées, comme tant d'autres désordres ecclésiastiques. La cause de la ruine du Temple, c'est qu'il était trop riche et trop puissant. Il y eut une autre cause plus intime, mais je la dirai tout à l'heure.

À mesure que la ferveur des guerres saintes diminuait en Europe, à mesure qu'on allait moins à la croisade, on donnait davantage au Temple, pour s'en dispenser. Les affiliés de l'ordre étaient

innombrables. Il suffisait de payer deux ou trois deniers par an. Beaucoup de gens offraient tous leurs biens, leurs personnes mêmes. Deux comtes de Provence se donnèrent ainsi. Un roi d'Aragon légua son royaume (Alphonse le Batailleur, 1131-1132) ; mais le royaume n'y consentit pas.

On peut juger du nombre prodigieux des possessions des Templiers par celui des terres, des fermes, des forts ruinés qui, dans nos villes ou nos campagnes, portent encore le nom du Temple*.

Ils possédaient, dit-on, plus de neuf mille manoirs dans la chrétienté. En une seule province d'Espagne, au royaume de Valence, ils avaient dix-sept places fortes. Ils achetèrent argent comptant le royaume de Chypre, qu'ils ne purent, il est vrai, garder.

Avec de tels privilèges, de telles richesses, de telles possessions, il était bien difficile de rester humbles. Richard Cœur de Lion disait en mourant : "Je laisse mon avarice aux moines de Cîteaux, ma luxure aux moines gris¹⁸, ma superbe aux Templiers."

À suivre...

Les notes en fin de texte sont de la rédaction du PPNa.

¹ Clément V : pape (de 1305 à 1314) ; fut le premier pape à s'être fixé en Avignon. Il abolit l'ordre des Templiers en 1311.

² Philippe le Bel : roi de France (1268-1314) fit arrêter tous les Templiers dans le royaume de France.

³ Le Temple : d'après le temple de Salomon à Jérusalem.

⁴ Dominicain : de saint Dominique : prédicateur espagnol (1170-1221) qui fonda en 1216 un ordre religieux suivant en partie la règle de saint Augustin, avec pour mission l'apostolat et la lutte contre l'hérésie. Connu pour sa générosité, il vendit tous ses biens pour aider les pauvres.

⁵ Le grand inquisiteur : juge de l'Inquisition : institution chargée, entre le XIII^e et XIX^e s., de réprimer toute hérésie dans certains États catholiques. Ce tribunal, confié surtout à des dominicains, se rendit coupable de terribles exactions au nom de l'Église catholique.

⁶ Louis XVI : roi de France (1754-1793) guillotiné deux ans après la Révolution.

⁷ L'Ordre Teutonique : autre ordre hospitalier et militaire, fondé en 1198 en terre sainte par des croisés allemands : Ordre des Chevaliers teutoniques : il se développa particulièrement dans le nord de l'Allemagne (Prusse, Lituanie...) aux 13^e et 14^e s. Militairement détruit en 1410 à Tannenberg par une coalition polono-lituanienne. Confiné dans son rôle hospitalier, il existe encore en Autriche ; son siège se trouve à Vienne.

- ⁸ Saint Bernard moine (1091-1153) fonda l'abbaye de Clervaux ; prêcha la 2^e croisade (1146) ; auteur d'ouvrages théologiques ; donna une impulsion énergétique à l'œuvre des cisterciens, à l'origine de plus de 300 monastères.
- ⁹ Hospitalier : autre ordre monastico-militaire dont la raison d'être était de soigner et héberger les pèlerins en terre sainte. L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fondé vers 1050 en Palestine, chassé de terre sainte, il s'installe d'abord à Chypre (1291), puis à Rhodes (1308) et enfin à Malte où il prendra le nom d'"Ordre des Chevaliers de Malte". Il recrute parmi les plus nobles familles catholiques d'Europe. Il fut le grand concurrent et héritier de l'Ordre du temple.
- ¹⁰ "Sicut mater infantem" Lettre de Jacques Molay.
- ¹¹ Mansourah : ville située en Égypte, dans le delta du Nil ; fondée en 1221 par les croisés. Le roi de France Louis IX (saint Louis) y fut fait prisonnier.
- ¹² Commanderie, domaine d'un ordre religieux ou militaire administré par un religieux ou un chevalier de l'ordre appelé Commandeur.
- ¹³ Innocent III : pape (1160-1216) Son pontificat marque l'apogée de la puissance pontificale, provoqua la 4^e croisade (1202) ainsi que celle contre les Albigeois (1209), institua l'Inquisition.
- ¹⁴ Gnostique : adepte de la gnose = connaissance suprême des mystères de la religion, mais aussi philosophie prétendant concilier toutes les religions.
- ¹⁵ Graal : coupe recueillie, disait-on, par Joseph d'Arimathie. On ignorait ce que cette coupe était devenue, mais un chevalier sans tache devait seul réussir à la découvrir.
- ¹⁶ Supplices qu'on infligeait aux accusés pour leur arracher des aveux ou des révélations.
- ¹⁷ Saint-Jean d'Acre : ville située en Israël, près de Haïfa; principal port du royaume croisé de Jérusalem, perdu par les croisés en 1291.
- ¹⁸ Ancien nom donné aux moines de Cîteaux, qui portèrent d'abord un capuchon gris.
- * Souligné par nos soins.



Environnement général

Le patrimoine architectural menacé par le climat

On savait déjà que la pollution atmosphérique engendrée, notamment par les rejets de l'industrie, du chauffage domestique et des véhicules à moteur détérioraient le patrimoine architectural partout dans les pays industrialisés. Chacun peut constater (et déplorer) les phénomènes de noircissement et d'effritement que subissent, non seulement les constructions, mais aussi les statues en pierre. Un exemple, entre autres, est la partie médiévale de l'église Saint-Jacques à Liège. Il en est de même des gargouilles, sculptures

et autres têtes ou statues érodées par les pluies acides partout dans nos pays occidentaux. Observons les pierres d'avoine ou de tuffeau de notre patrimoine architectural et nous découvrirons sous la couche noirâtre qui les recouvre à quel point elles sont érodées, voire effritées. Mentionnons, à titre d'exemple spectaculaire, une tête de mouton ornant un pilastre du Palais des Académies, tout près du Palais Royal, à Bruxelles. En cinquante ans, cette tête sculptée s'est dégradée en une sorte de moignon noirci quasi informe.

Et il semble bien que ce désastre culturel risque de s'accroître encore. En effet, un groupe d'experts européens vient de dénoncer l'impact ravageur qu'auraient aussi les changements climatiques sur ce genre de patrimoine qui souffre particulièrement faute de protection appropriée.

La Commission européenne a lancé un projet baptisé "Arche de Noé" afin d'établir un "Atlas de la vulnérabilité" du patrimoine culturel européen. Non seulement ce rapport détaille les risques actuels, mais il émet aussi quelques estimations sur l'évolution de ceux-ci au cours des prochaines décennies.

L'eau semble être le principal coupable de la dégradation de ce patrimoine. Elle agit d'un point de vue physique, chimique et biologique dans le processus d'altération des monuments. Les climatologues prévoient des précipitations plus abondantes et plus violentes dans la moitié nord de notre continent qui entraîneront des inondations, des infiltrations plus nuisibles que par le passé. Le patrimoine architectural plus sensible à l'eau, tels les immeubles en torchis, risquent tout simplement de "fondre".

Dans ces conditions, les périodes de gel seront encore plus ravageuses, car elles accentueront le phénomène d'éclatement de la pierre. L'humidité accrue favorisera davantage la prolifération des parasites, champignons et moisissures. Des parties de bâtiments habituellement protégées par les toits seront de plus en plus la proie de précipitations intenses transformées en averses "horizontales" par l'effet des vents dont la violence devrait, elle aussi, s'accroître. Dans les pays du sud de l'Europe, la tendance à la sécheresse s'aggravera, favorisant de plus en plus les incendies de forêts, etc. ce qui aura aussi un impact négatif sur le patrimoine.

À ces dégradations dues aux changements climatiques s'ajoute l'érosion chimique de la pierre qui s'intensifie de plus en plus. D'autant plus que nous pâtissons, en Europe de l'Ouest, d'une pollution d'importation ! En effet, l'usage du charbon, insuffisamment désulfuré, dans les anciens pays de l'Est, génère des émissions de SO₂ (dioxyde de soufre) qui agresse gravement les pierres calcaires. Le remplacement des pierres dégradées ne fait que déplacer le problème dans le temps. Mais la pierre n'est pas la seule à être frappée par ce mal. Les constructions en métal ne sont pas épargnées. La corrosion du fer, du bronze s'accélère également. Enfin, est-il nécessaire de mentionner que les œuvres en bois souffrent davantage encore des alternances de chaleur, d'humidité et de sécheresse ?

Les experts de la Commission européenne seront-ils entendus ? En tout cas, leurs conclusions constituent des arguments supplémentaires pour nous inciter à tenter de répondre aux défis que posent les changements climatiques à nos sociétés du XXI^e siècle.

D'après un article paru dans le journal "Le Soir".

Rions un peu

Bushisms

Les médias américains sont pleins de citations abracadabrantiques. Elles portent même un nom : "bushisms".

"Nous sommes prêts pour tout événement imprévu qui peut ou ne peut pas se produire." - G.W. BUSH

"La vaste majorité de nos importations vient de l'extérieur du pays." - G.W. BUSH

"Si nous ne réussissons pas, nous courons le risque d'échouer." - G.W. BUSH

"Une faible participation est une indication que moins de gens sont allés voter." - G.W. BUSH

"Ce n'est pas la pollution qui attaque l'environnement. Ce sont les impuretés dans notre air et notre eau qui en sont responsables." - G.W. BUSH